

# LE JOURNAL DE SAINTE-MARIE DE RÉ

## EDITO

### Chères maritaises, Chers maritais, Et si nous parlions des arbres....

Les arbres donnent aux paysages bâtis ou non bâtis de notre commune leur qualité et leur singularité.

C'est pourquoi, j'ai initié auprès de mes 22 collègues élus, le projet d'encadrer dorénavant l'abattage ou l'arrachage des arbres de la commune, que ce soit sur l'espace public ou privé ...

Je garde en mémoire le triste souvenir de l'abattage de 3 arbres remarquables qui marquaient notre paysage urbain... Ils ont disparu à tout jamais en quelques instants... il fallait de la « place pour mettre piscine et terrasse pour deux d'entre eux, il prenait trop de place dans la cour pour le dernier...

Ne vous méprenez pas, il ne s'agit pas d'interdire l'abattage d'arbres, mais de vous accompagner et tout mettre en œuvre pour tenter de les préserver.

Depuis quelques mois, nous nous apercevons que vous êtes déjà nombreux à être sensibilisé sur ce sujet ; c'est une réelle satisfaction de lire vos questionnements spontanés au service urbanisme.

L'objectif, totalement partagé par l'ensemble du Conseil Municipal, est donc de valider en novembre prochain, un arrêté municipal définissant le cadre précis de cette autorisation d'abattage. Un groupe de travail ouvert et participatif, composé de représentants d'associations environnementales, de l'ONF, d'agents territoriaux, d'expert du Conseil Départemental, et d'élus Minorité /Majorité qui travaillent ensemble depuis septembre dernier pour que ce sujet soit tout d'abord connu de tous et nous le souhaitons, partagés par tous. Pour cela, il faudra être pédagogue et à l'écoute. Aussi, comme vous le lirez en page intérieure nous vous donnons rendez-vous dès avril prochain pour vous informer : ateliers, conférences, expositions, films...

Certains vont dire ou écrire qu'il est prévu l'abattage d'un chêne vert sur la place d'Antioche, c'est vrai, ils oublieront peut-être de dire ou d'écrire que 12 arbres seront plantés... Il serait honnête et transparent qu'ils vous précisent que cet abattage résulte d'un projet soumis à autorisation d'urbanisme, cette autorisation a été signée par l'architecte des bâtiments de France (ABF). Abattage autorisé dans la mesure où le permis d'aménager contient un volet paysager obligatoire.

Ceux qui vous diront ou écriront que c'est incompréhensible alors que j'envisage l'arrêté ci-dessus, ne se sont pas aperçus que 2 arbres de la place avaient « disparus » depuis 2 ans, 2 arbres magnifiques ! Où sont-ils ? Arrachés, abattus ? Non, les élus de la Majorité en ont pris soin, ils ont été replantés à proximité de la mairie devant les locaux associatifs et se portent très bien... Nous aimons les arbres pas seulement quand il faut faire du buzz...



Bien à vous,  
**Gisèle Vergnon,**  
Maire de Sainte Marie de Ré

## FOCUS

### BUDGET 2024

Adopté le 21 Mars dernier en conseil municipal à la très grande majorité des élus (21 pour, 2 abstentions), le budget primitif pour l'année 2024 se caractérise par un niveau élevé des investissements.

Ce budget traduit la détermination de l'équipe municipale de tenir ses engagements devant les maritais :

- Ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, laquelle se situe parmi la plus basse de France (dernière augmentation en 2016)
- Maîtriser la dette publique
- Poursuivre un programme d'investissement continu

Les finances saines de la Commune permettent d'amortir :

- les incertitudes liées encore en 2024 à l'inflation générale des matières premières et des services
- la hausse des coûts de l'énergie

Tout en maintenant :

- un haut niveau de qualité des services aux Maritais
- la poursuite de rénovation énergétique des bâtiments
- l'amélioration du cadre de vie des habitants.

### LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2024 / DÉPENSE

**INVESTISSEMENT 4,5 M€**  
dont :



**1,2 M€**

Rénovation du patrimoine de la commune (dont Église)



**1,9 M€**

Voirie (dont place d'Antioche)



**650 000€**

Énergie (EDF, Eau, Chauffage,...)



**120 000€**

Alimentation scolaire



**525 850€**

Entretien et maintenance bâtiments



**285 000€**

Groupe scolaire & Aménagements sportifs



**840 000€**

Réserve pour acquisitions foncières



**35 000€**

Projet Écoles & ALSH



**145 000€**

Service Incendie



**70 000€**

Subventions aux associations

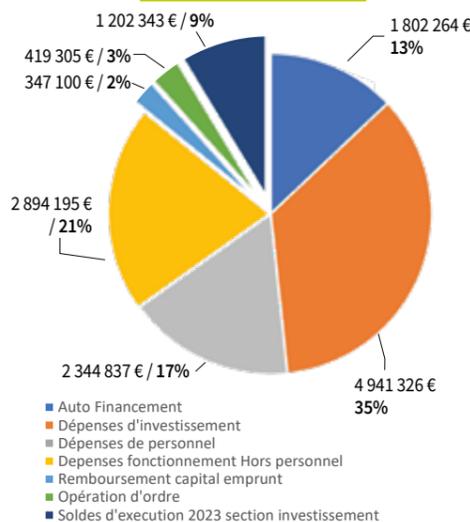


**170 000€**

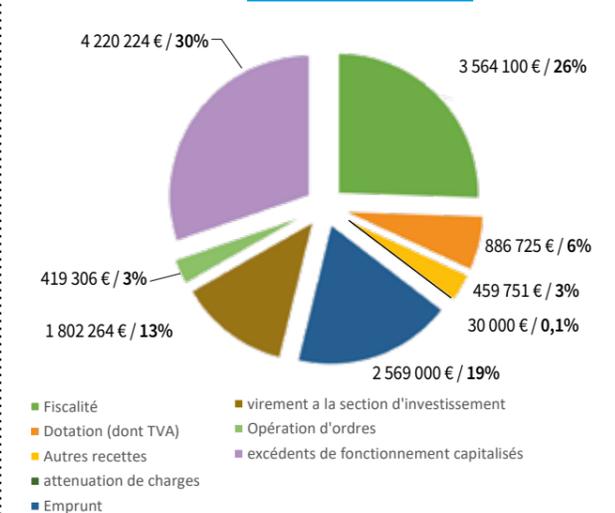
Frais entretien des locaux (dont écoles)

### BUDGET TOTAL DE LA COMMUNE = 13 951 371 €

#### DÉPENSES



#### RECETTES



Depuis 16 ans, la bonne gestion des finances communales, nous permet de pouvoir bénéficier :

- de service de proximité de qualité au quotidien (services municipaux, enfance, jeunesse, médiathèque, animation, aide aux associations...);
- d'infrastructures pérennes sur l'ensemble de la commune ;
- d'acquisition de réserves foncières pour les projets à venir.

Soyez assurés de toute notre attention au suivi de l'exécution de ce budget 2024.

Isabelle Ronté, adjointe finances, CCAS, logement et solidarité

## PATRIMOINE

# POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS PLACE EUDES D'AQUITAINE

## Église

Sa restauration débutée fin 2023, rend sa fière allure à la flèche gothique ! (photo).

Les travaux jusqu'au bas du clocher sont prévus jusqu'à fin juin 2024.

Débuteront cet automne la restauration des vitraux, et à suivre celle des vaisseaux extérieurs, puis l'intérieur, les 3 portes, travaux qui devraient prendre fin à l'hiver 2025/2026.



### À retenir :

**Le 18 avril prochain à 11 heures, salle des cérémonies, aura lieu l'officialisation du lancement de la campagne de dons par la Fondation du Patrimoine.**

Vous pouvez d'ores et déjà participer :

- En cliquant sur le lien suivant [www.fondation-patrimoine.org/31984](http://www.fondation-patrimoine.org/31984), un reçu de défiscalisation vous sera envoyé par la suite (66 % pour les particuliers, 75 % pour les sociétés).
- En adressant un chèque libellé à l'ordre de « Association des Amis de l'église » et adressé à Association des Amis de l'église, 16 rue de la République, 17740 Sainte Marie de Ré.

Un récent sondage montre combien les Français sont attachés à leurs églises et prêts à investir pour les sauvegarder ; Notre église est ancrée dans le paysage communal, elle est notre point de repère à peine passé le pont et nous en sommes fiers.

Que nous soyons Maritais pour un jour ou pour toujours, que nos dons soient importants ou modestes, ils contribueront à la restauration de ce précieux Patrimoine commun.

Anne pawlak, adjointe Patrimoine

## Maison

Les travaux se poursuivent au 12 place Eudes d'Aquitaine, le bistrot, bar, épicerie doit être livré aux futurs gérants fin juin prochain, ils pourront commencer les travaux d'agencement et aménagement. Les deux appartements T2 à l'étage seront livrés en début d'automne.



## Réaménagement qualitatif de la place

Nous engageons prochainement avec le CAUE 17 Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement 17 une première réunion sur l'aménagement à venir de la place... avec sans doute moins de voitures et plus d'arbres... Vous serez mis à contribution lors d'un prochain atelier de réflexion.

## JEUNESSE

# RENTÉE SCOLAIRE 2024 : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'école Louis Gaucher pour la rentrée scolaire de septembre 2024 (nés en 2021 ; nouveaux arrivants) sont invités à se présenter auprès du service Accueil de la mairie, munis des pièces suivantes : justificatif de domicile de moins de 3 mois ; livret de famille ; carnet de santé avec les vaccinations DT à jour ; Fiche d'inscription 2024/2025 à télécharger sur [www.sainte-marie-de-re.fr/enfance-jeunesse/groupe-scolaire-louis-gaucher](http://www.sainte-marie-de-re.fr/enfance-jeunesse/groupe-scolaire-louis-gaucher) et à remplir.

Pour les enfants scolarisés auparavant dans une autre commune : Fournir un certificat de radiation et le formulaire de demande de dérogation (à demander à l'accueil de la mairie de Sainte-Marie de Ré) remis par le directeur ou directrice de l'école précédente. Pour les parents séparés : Fournir un justificatif de la garde de l'enfant.

L'inscription en mairie est à finaliser auprès de la directrice de maternelle ou d'élémentaire de l'école Louis Gaucher.

L'inscription au restaurant scolaire et / ou l'accueil périscolaire se fait sur le Portail Famille [www.alsh-laawale.leta-familles.fr/](http://www.alsh-laawale.leta-familles.fr/)

Si l'enfant ne change pas d'école, son inscription n'est pas à renouveler tous les ans.

Nous restons à votre disposition, au 05 46 30 21 24 pour tous renseignements.

# AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE : DES ÉCOCITOYENS EN HERBE !

*Deux enseignants des classes CM1 et CM2 de l'école Louis Gaucher ont embarqué leurs quarante-quatre élèves dans une aventure pédagogique inédite dans l'Île de Ré.*

Inspirées des aires marines éducatives, les aires terrestres éducatives, également portées par l'Office français de la biodiversité (OFB), ont pour principe de confier la gestion participative d'une petite parcelle de terrain à des élèves et à leurs enseignants. Une telle démarche vise à sensibiliser les enfants, dès leur plus jeune âge, à la protection de leur environnement via des sorties immersives et des rencontres avec des acteurs du territoire.

Accompagnés tout au long de ce projet écocitoyen par les écogardes du Service Environnement de la Communauté de Communes de l'Île de Ré, les élèves maritais réaliseront un état des lieux de la faune (oiseaux, insectes) et de la flore (plantes, fleurs, champignons). Ils pourront, au terme de la période triennale sur laquelle le projet va se déployer, proposer au conseil municipal des actions visant à la préservation de la biodiversité du site.

Après avoir fait part en décembre 2023, au travers d'une lettre argumentée adressée à Madame le Maire, de leur souhait de se lancer dans ce beau projet et de pouvoir disposer du terrain communal qu'ils ont choisi et cartographié, les élèves ont pu rencontrer Gisèle Vergnon le 9 mars dernier, au sein de l'école. Celle-ci leur a ainsi présenté le zonage, ce qu'il est possible de faire sur ce



terrain, ainsi que les dispositions applicables aux zones agricoles.

Piloté par le « Conseil de la Terre » constitué par les élèves des deux classes, qui seront encadrés par leurs enseignants, ce projet éducatif pragmatique a pour ambition de former une nouvelle génération de citoyens écoresponsables et conscients de l'impact de leurs actions sur l'environnement.

Fortement engagé en faveur de la préservation environnementale de Sainte-Marie de Ré, le Conseil municipal applaudit cette initiative innovante, qu'elle suivra avec attention.

Catherine Sarrion et Christelle Etienne, adjointe culture et déléguée affaires scolaires

## ENVIRONNEMENT

# LES TEMPS FORTS EN 2024

Nettoyage des plages en été, mise en place de composteurs collectifs de quartier et de bacs à marée en sortie des plages, la commune de Sainte-Marie est depuis longtemps déjà fortement engagée dans la préservation environnementale et la réduction des déchets.

La municipalité a décidé d'aller plus loin en supprimant dès ce mois d'avril les poubelles installées aux entrées de ses plages et en réglementant l'abattage des arbres dès l'automne prochain.

## 1 Ma plage sans poubelle



La plage constitue un paysage et un lieu de biodiversité uniques. Or, bien qu'en saison le service de propreté municipal les vide régulièrement, les poubelles de plage débordent souvent, les déchets s'envolent et viennent souiller l'environnement. De plus, elles n'incitent pas au tri sélectif.

Plus les poubelles sont nombreuses sur l'espace public, plus elles débordent. Limiter leur nombre s'avère une stratégie gagnante, partout où elle a déjà été mise en place, comme dans de nombreuses communes littorales.

Plusieurs actions d'information et de sensibilisation sont prévues entre avril et juin 2024 : panneaux pédagogiques aux entrées de plage, articles dans la presse, flyers expliquant la démarche lors des

animations environnementales (lire ci-dessous). Une distribution de tee-shirts est également programmée début avril dans les écoles de Sainte-Marie.

## INFO ÉNERGIES RENOUVELABLES

### ➤ PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR VOS TOITURES

Nous comprenons que vous soyez de plus en plus nombreux à vous tourner vers les énergies renouvelables et notamment vers l'installation de panneaux photovoltaïques. Avant cela, assurez-vous d'avoir obtenu le certificat de conformité du bâtiment sur lequel vous envisagez la pose de ces panneaux. Cette démarche est à faire avant toute demande d'installation de panneaux solaires/photovoltaïques en toiture, auprès du service urbanisme de la Mairie.

### ➤ POUR ALLER PLUS LOIN : CONCERTATION AVEC LE PUBLIC SUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

Points d'information à la population le :

➤ 25 avril salle des Tilleuls de 10h à 13h

➤ 30 avril aux Halles d'Antioche de 10h à 13h

Noëlle Rayneau, déléguée urbanisme

## ② L'arbre nous inspire, protégeons-le !

L'arbre tient une place centrale dans le maintien des écosystèmes, par les nombreux services qu'il rend : séquestration, lors de sa croissance, du carbone présent dans l'atmosphère et rejet d'oxygène ; régulation de la qualité de l'air et rafraîchissement local par ses feuilles ; maintien de la stabilité et de la porosité des sols par ses racines, ainsi que de leur fertilité grâce à la décomposition de ses feuilles, fruits, bois ; ressource de nourriture et de bois...

Ainsi, dès l'automne prochain, la commune adoptera par arrêté municipal une réglementation sur le maintien et/ou autorisation d'abattage des arbres, sous condition de replantation d'autres arbres... Cette réglementation vaudra bien sûr pour toutes les propriétés privées maritimes, mais aussi la collectivité.

D'ici là, quatre temps forts seront organisés, traduisant le volontarisme politique des élus de Sainte-Marie en la matière :

- Le Printemps au jardin : au parc de Montamer, samedi 27 avril, de 9h à 18h, avec des animations et ateliers, pour petits et grands, toute la journée. Un concours de dessins, photos, sculptures sera proposé ;
- Fête de la Nature : samedi 25 mai, de 8h30 à 13h30, animations places des Tilleuls et d'Antioche et conférence le soir & dimanche 26 mai, de 9h à 13h, balade à vélo à la découverte des arbres remarquables ;
- Journée de l'Arbre, dimanche 29 septembre, avec une exposition du CAUE « Raconte-moi ton arbre », un spectacle, la projection d'un film et la remise des prix du concours du « Printemps au jardin » (catégories enfants, adolescents, adultes).



## APRÈS TEMPÊTES ET GRANDES MARÉES...

Notre littoral a beaucoup souffert après le passage des tempêtes hivernales et des dernières grandes marées de février. Nous avons donc fermé tous les accès pour éviter tout incident ou accident. Les agents des services techniques ont été fortement mobilisés pour non seulement mettre en place le barriérage et la signalétique correspondant aux interdictions d'accès, mais aussi pour évacuer à plusieurs reprises des sentiers côtiers et abords des plages, galets entassés, déchets divers, troncs d'arbres...

**L'objectif est bien-sûr de redonner accès au littoral avant la saison estivale partout où cela sera possible.**

Vous trouverez ci-dessous, une partie des travaux qui sont déjà ou seront programmés :

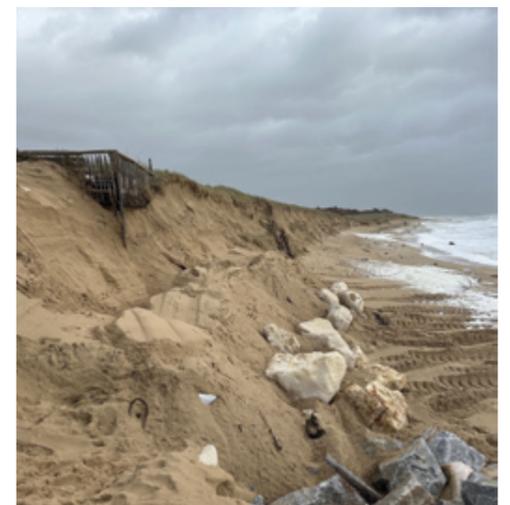
- Remise en état du sentier littoral de Port Notre Dame à la Maladrerie,
- Restructuration du belvédère de Port notre Dame, le premier rang de gabions est totalement fragilisé, nous prévoyons la reprise totale de cette protection à la mer.
- Certains Pas sont en mauvais état, ils seront en partie renforcés par les services de la brigade des digues/CDC. Certains demandent une intervention plus importante réalisée par une entreprise spécialisée
- Une majorité d'accès à la plage sera réouverte, d'autres devront attendre, comme celui de la Rouine qui demande de reprendre totalement l'escalier
- L'accès à la plage de Montamer, très fréquentée, sera une priorité, après changement des poutres en bois qui soutiennent les accès, mais aussi après réensablement des descentes à la plage et renforcement de la dune sous la terrasse de la Cabane.

➤ Le blockhaus proche du pas des Biètes, l'accès à la mer aux Sabieuses ont souffert... L'ONF est en charge des travaux qui s'imposent...

➤ Et bien sûr des mètres et des mètres de ganivelles à remplacer...

Comme il se doit, certains travaux nécessitent autorisation des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, pour travaux d'urgence. Nous remercions monsieur Cayron, Secrétaire Général de la Préfecture, messieurs Nieto et Galloux pour leurs disponibilités, attention et réactivité dans nos démarches.

Dire, répéter que notre littoral est fragile, que les dunes ne sont pas un espace de jeu ou de détente, que les pêcheries sont des propriétés privées, que l'estran et la laisse de mer sont précieux ... Après les événements destructeurs récents, soyons tous encore plus vigilants et attentifs à sa préservation.



## PLANTATIONS À VENIR

- Aménagement placette devant les appartements du Théâtre, plantation d'un arbre et installation d'un banc
  - Aménagement espace enherbé carrefour rues Moulin de l'Abbé / Lucien Favreau, plantation d'un arbre et installation d'un banc
  - Aménagement petite rue de la Ferlandière, plantation d'un arbre et plantes locales
  - Début aménagement paysager du nouveau cimetière, 50 arbres en novembre 2024
  - Fougrou, « **Une famille, un arbre** » un arbre fruitier, offert par la commune, sera remis aux nouveaux résidents des 15 premières maisons livrées en juin prochain.
- Merci aux Maritais qui se sont spontanément proposés de repérer de petits espaces communaux qui pourraient faire l'objet de plantation d'arbres en 2025 ...**

Philippe Laulanet & Laurence Lopez, délégués cadre de vie

## VOIRIE

# AMÉNAGEMENT COURS DES JARRIÈRES : POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ ET DE SÉCURITÉ



La voie actuellement partagée, entre piétons, souvent famille avec enfants, poussettes et cyclistes reliant la partie sud du cours des Jarrières à l'Ancre Maritaise et au parc de Montamer n'est plus adaptée à cette fréquentation de plus en plus importante, qui plus est en double sens. C'est pourquoi afin de vous permettre des trajets apaisés en toute sécurité, nous avons décidé de rendre ce cheminement piétons uniquement. Les vélos seront invités à circuler sur la chaussée partagée avec les véhicules. La signalétique réglementaire « vélo » sera tracée au sol, de façon très visible et conduira les cyclistes à

passer dorénavant à leur retour de plage par exemple, par la rue de Montamer.

En amont de ces travaux, la SAUR est chargée de renouveler les branchements des quelques propriétés sur cette portion de voie du Cours des Jarrières, jusqu'au 2 avril.

Pendant les travaux d'aménagement de cette allée piétonne, jusqu'au 26 avril prochain, la circulation sera maintenue, sauf ponctuellement pour la mise en œuvre du bicouche calcaire.

Jean-Philippe Guillemoteau, adjoint Voirie

# AGENDA DES SORTIES

## DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 15 JUIN 2024

► Plus d'événements à Sainte-Marie-de-Ré : [www.saintemariedere.fr](http://www.saintemariedere.fr)

### AVRIL

#### DÉBUT DE LA SAISON DES EXPOSITIONS !

Petite Ecole & ANCRE maritime, de nombreux artistes à découvrir jusqu'à début novembre...

**Du 6 au 13 avril**

#### FESTIVAL [QUAND ART & SCIENCE FONT CONNAISSANCE LES INSECTES]

Expositions, Conférences, Animations... Sainte-Marie de Ré & La Flotte  
Infos & résa : médiathèque

**18 avril, 11h**

#### LANCLEMENT DE LA COLLECTE FONDATION DU PATRIMOINE

Église Notre-Dame de l'Assomption  
+ d'infos : mairie

**Du 13 au 28 avril**

#### VACANCES DE PÂQUES À LA MÉDIATHÈQUE

médiathèque  
Infos & résa : médiathèque

**Du 16 au 19 avril**, à partir de 14h

#### STAGE GRAFF

Skatepark  
+ d'infos : mairie

**27 avril**

#### PRINTEMPS AU JARDIN

9h - 18h  
Parc de Montamer  
+ d'infos : mairie



**Du 30 avril au 13 mai**  
parcours des arts IAC

Petite École, ANCRE Maritime, salle des Tilleuls  
+ d'infos : médiathèque

### MAI

**De début mai jusqu'à l'été**

#### EXPOSITION "LES GRANDS DAUPHINS DU PERTUIS BRETON"

par Grégory Ziebach et Jean-Roch Meslin (Ré Nature Environnement)  
Médiathèque  
+ d'infos : médiathèque

**1<sup>er</sup> mai, 16h**

#### FÊTE DU PRINTEMPS

Salle des Paradis  
+ d'infos : Le Bocal

**Du 03 au 05 mai**, journée entière

#### THE WIPEOUT SURF FESTIVAL

Plage des Grenettes  
+ d'infos : facebook WIPE OUT Surf Festival

**04 mai**, journée

#### VIDE-GRENIER ET SARDINADE

Parc de Montamer  
+ d'infos : Comité des Fêtes

**08 mai, 11h15**

#### COMMÉMORATION

Place de l'Église  
+ d'infos : mairie

**9 mai**, journée entière

#### BROCANTE

Cours des Écoles  
+ d'infos : La Côtchats

**19 mai**, journée

#### PROMENADE GOURMANDE

déambulation  
+ d'infos : Comité des Fêtes

**25 mai**

#### FÊTE DE LA NATURE

9h  
Places d'Antioche et des Tilleuls  
+ d'infos : mairie

#### "MUSIQUE & POÉSIE

#### AUTOUR DE LA NUIT"

11h  
Médiathèque  
+ d'infos : médiathèque

**26 mai, 9h30 - 12h**

#### FÊTE DE LA NATURE : LES ARBRES REMARQUABLES

Balade découverte à vélo  
+ d'infos : mairie

**30 mai, 17h**

#### ACCUEIL DES AMIS ALLEMANDS COMITÉ JUMELAGE PHILIPSBURG

Salle des Paradis  
+ d'infos : mairie

### JUIN

**1er juin**, à partir de 19h

#### PASTA PARTY & CONCERT

Stade de foot  
+ d'infos : mairie

**2 juin, 9h30 - 18h**

#### OLYMPIADES

Esplanade de jeux (à côté du gymnase)  
+ d'infos : mairie

**Les 08 et 09 juin, 11h30 - 13h**

#### SWING IN RÉ

08/06 place d'Antioche  
09/06 place des Tilleuls  
+ d'infos : Mairie

**9 juin, 8h - 18h**

#### ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Mairie, gymnase, Petite École  
+ d'infos : mairie

**14 juin**

#### FÊTE DES ATELIERS DAZELLE

ateliers Dazelle  
+ d'infos : ateliers Dazelle

**15 juin (à confirmer)**

#### KERMESSE APE

stade  
+ d'infos : APE Drôle de Maritais

## L'agenda des sorties estivales, du 15 juin au 15 septembre, arrive bientôt !



### FESTIVAL [QUAND ART & SCIENCE FONT CONNAISSANCE - LES INSECTES]

La Commune de Sainte-Marie-de-Ré et l'Association Ré Nature Environnement vous présentent leur Festival [Quand Art & Science font Connaissance] dédié aux INSECTES.

De la Petite Ecole de Sainte-Marie, au Fort la Prée de la Flotte, en passant par le Musée Ernest

Cognacq de Saint-Martin... Le Festival s'installe dans toute l'île.

De nombreux partenaires sont réunis autour de ce projet pour vous proposer un programme varié et de qualité, alors soyez curieux !

Programme disponible à la médiathèque, en mairie, et sur [www.saintemariedere.fr](http://www.saintemariedere.fr)

### À PÂQUES : STAGES GRAFFS & TENNIS À STE MARIE

#### ATELIER GRAFF

Du 16 au 19 avril 2024, venez participer à la réalisation de graffs sur les modules du skatepark, avec l'artiste graffeur LEONE17. Ce stage de 4 jours pour les plus de 12 ans est ouvert à tous et gratuit. Il se déroule à partir de 14 h, au skatepark de Sainte-Marie de Ré.

Dans la limite des places disponibles : 05 46 30 21 24

#### TENNIS

L'Atlantique Tennis Club 17 rouvre ses portes pour les vacances de pâques. Dès le lundi 8 avril, le club propose des stages pour enfants, des leçons individuelles et la location de terrains. A Sainte-Marie de Ré, tous les jours, de 10h à 13h et de 16h à 19h. Réservez dès à présent par mail [atlantiquetc17@gmail.com](mailto:atlantiquetc17@gmail.com) ou 0617838580.

## EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

### Sainte Marie de Ré Autrement

#### Une étape ratée de la démarche participative.

La place d'Antioche est devenue depuis des dizaines d'années, un des cœurs de notre village. Suite à différents chantiers et à l'usure du temps, un projet de réaménagement est devenu utile et nécessaire mais il a été bouclé sans réelle concertation.

Alors que notre village, grâce à l'impulsion du groupe Autrement, s'est doté d'un fonctionnement sur la démocratie participative (réunions de quartier, budget participatif, comités seniors et jeunesse), c'est un projet qui passe complètement à côté de cette heureuse initiative de faire concrètement participer les citoyens Maritais.

Voilà un beau projet que nous ne ferons pas ensemble. Les habitants auraient pu être conviés à l'élaboration de la nouvelle place et de ses abords. Les comités consultatifs auraient dû être saisis du dossier.

Poser ensemble les composantes du cahier des charges, voilà une méthode qui n'a pas été choisie. Nous avons seulement eu droit à un simulacre de concertation où lors des réunions publiques, il convenait juste de prendre connaissance des décisions prises par la majorité municipale et où les habitants ne pouvaient qu'intervenir que pour poser des questions et non contribuer à la construction du projet.

Une autre question se pose : Pourquoi les réunions de commerçants ont-elles été séparées de celles du public Maritais ?

Avec une vraie implication citoyenne les contours auraient été écrits collectivement. La définition du projet aurait pu s'articuler en posant plusieurs choix possibles :

- sur le positionnement des différents espaces de stationnement,

- sur le prix ou la gratuité de ceux-ci,
- sur l'emplacement de l'aire de jeux des enfants,
- sur un éventuel espace de pétanque,
- sur le tracé routier qui contournerait les arbres (\*)
- sur une vocation festive avec la création d'un kiosque musical de nouvelle génération,
- sur une place totalement piétonne ou une zone partagée à 20 Km/Heure max (dite Zone 20)

Pourquoi ne pas avoir réfléchi à des idées innovantes : marché des producteurs, carré de culture partagée, espace jeunesse 12/16 ans.

Tant que les pelleteuses n'ont pas agi, des améliorations sont possibles. Si le clos Faquet devenait un espace totalement dédié au stationnement, nous gagnerions une douzaine de places et l'aire de jeux pour enfants reviendrait au centre de la place affirmant un village tourné vers sa jeunesse.

Faire vivre la démocratie locale, ce n'est pas imposer une solution unique mais faire participer la population à l'élaboration des projets de la commune en sollicitant « l'intelligence collective ». L'espace public n'appartient pas aux élus mais aux habitants de la commune.

\* Pour ce nouvel aménagement, un chêne vert va être abattu alors même que, la commune s'apprête à prendre des mesures fortes pour la protection des arbres dans l'espace privé par un arrêté municipal.

**Le groupe MINORITAIRE**  
[collectifmaritais2020@gmail.com](mailto:collectifmaritais2020@gmail.com)

## EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

### Clairement engagés pour Sainte Marie de Ré

#### VOS RÉFÈRENTS DE QUARTIER, NOS RÉUNIONS MENSUELLES : ENCORE PLUS DE PROXIMITÉ



Comme nous nous y étions engagés, la mise en place de 11 référents de quartier est un axe fort de notre programme 2020-2026. Ce dispositif repose sur les valeurs de proximité, de dialogue, de bienveillance et de solidarité.

Le covid a retardé sa mise en place, mais depuis 2022, le référent de votre quartier est actif. Vous lui transmettez vos problématiques, vos besoins, vos idées ou suggestions qui sont aussitôt adressées aux élus concernés pour une prise en compte rapide ou une réponse d'attente car parfois les délais (ou impossibilité) de mise en œuvre sont liés à des contraintes externes.

Et, pour plus de proximité, la municipalité organise chaque mois une réunion par quartier. Un moment d'échanges chaleureux et bienveillants, en présence la plupart du temps de madame Le Maire, de l' élu référent de ce dispositif, Philippe Laulanet, adjoint au cadre de vie, du Maritais référent du quartier et des élus qui le souhaitent (les élus de la Minorité sont plus que discrets...)

A ce jour, près de **20 réunions, environ 450 Maritais présents**. De l'avis général, vous avez

trouvé le « format » de ces réunions plus propices à la prise de paroles de chacun qu'une réunion publique. Ces moments permettent de répondre à vos interrogations, mais aussi de vous informer de l'avancée des études, des projets, comme dernièrement celui de la réfection du sentier littoral dégradé par les tempêtes et grandes marées, celui des plages sans poubelles à compter du mois prochain, des composteurs collectifs à venir, de l'aménagement du commerce place Eudes d'Aquitaine, du stationnement payant en centre bourg (pour lequel d'ailleurs personne, lors de nos réunions, ne conteste l'efficacité pour éviter les voitures ventouses en saison). Avec bien-sûr les incontournables sujets voirie qui nous permettent de vous expliquer par le détail les différentes contraintes auxquelles la municipalité est confrontée, comme les programmations départementales des réfections de réseaux par exemple. La construction des 54 maisons du Fougerou, qui avait fait grand bruit en 2020, projet décrié par la Minorité, est aujourd'hui un sujet qui ne fait pas débat dans nos réunions des quartiers à proximité des futures maisons et au-delà ! Au contraire...

Enfin, vous plébiscitez très majoritairement Sainte Marie de Ré sur Panneau Pocket, application qui vous permet de suivre en temps réel, les informations sur les travaux de voirie, les animations communales et associatives, les alertes météo...

Nous donnons rendez-vous aux riverains du quartier/secteur 9, le 4 avril, 18h30, salle des Tamarins.

A très vite !!

**Le groupe MAJORITAIRE**



### MAIRIE DE SAINTE-MARIE DE RÉ

32, rue de la République  
17740 Sainte-Marie de Ré  
05 46 30 21 24  
[info@saintemariedere.fr](mailto:info@saintemariedere.fr)

Site internet [saintemariedere.fr](http://saintemariedere.fr)  
Panneau Pocket



Directrice de la publication : Gisèle Vergnon  
Comité de rédaction : Gisèle Vergnon, Nathalie Fruhauf et les élus

Photos : Mairie de Sainte-Marie de Ré

Réalisation : Nathalie Fruhauf

Impression : IRO // Dépôt Légal n°1135